



Echanges scolaires d'un an

GENERALITES

Définition

Les clubs du Rotary International ont la possibilité d'offrir à des jeunes généralement âgés de 16 à 18 ans, enfants de rotarien ou non, l'opportunité de séjourner dans des familles, rotariennes ou non, dans de nombreux pays du monde au cours d'une année scolaire afin d'y acquérir en plus de la langue, une ouverture sur le monde.

En retour, les familles s'engagent à recevoir pendant une durée équivalente, un jeune étranger provenant d'un pays pas forcément identique à celui où s'est rendu leur propre enfant.

INTERET POUR LES JEUNES

Il n'y a pas d'autre moyen d'acquérir correctement la pratique d'une langue que l'immersion totale.

C'est de plus un excellent moyen pour un jeune d'acquérir une grande maturité et apprendre à s'assumer.

Enfin, c'est en rencontrant d'autres peuples du monde qu'il pourra acquérir à la fois l'ouverture d'esprit et la tolérance indispensables pour se préparer à affronter la vie professionnelle de demain.

INTERET POUR LES PARENTS

C'est là une belle opportunité de voir leur enfant devenir un adulte prêt à affronter le monde d'aujourd'hui et ceci avec un minimum de risques du fait de l'accueil dans des familles rotariennes ou sélectionnées par des rotariens.

C'est également pour les familles d'accueil une remarquable expérience d'ouverture d'esprit et de tolérance pour les parents et les enfants restant au foyer ; sans compter les nombreuses possibilités de relations amicales permettant d'envisager de voyager à l'étranger.

Ce qu'il faut réunir :

- 1/ Un (ou une) candidate) de 16 à 18 ans au moment du départ
- 2/ 3 à 4 familles d'accueil dont impérativement la famille du jeune Français qui va partir
- 3/ Un budget que le club doit prévoir de l'ordre de 1 600 à 1 900 € pour l'année
 - Argent de poche de l'étudiant (environ 60 € par mois pendant 10 mois)
 - Les frais de scolarité (cantine, transports scolaires*, livres...)

- Le repas au club, réunions de district et réunions des Jeunes du District
- * cantine et transports scolaires peuvent être à la charge des familles hôtesse

4/ Un responsable jeunesse dans le club, motivé et ne faisant pas partie des familles d'accueil, qui devra s'assurer du bon déroulement du séjour du jeune dans son club et dans les familles. C'est à dire le YEO du club.

Le calendrier butoir

Réunion de décembre des YEO de district

- Annonce par le YEO du nombre d'échanges de son District avec une approximation de 10% et non 50%.
- Le YEO fournit la répartition de ce chiffre avec les souhaits de pays correspondants,

15 février

Tous les dossiers doivent être parvenus au CRJ,

Mars réunion des YEO de district

- Tous les dossiers sont partis,
- Etude des problèmes ponctuels et des cas particuliers.

Particularités

Les pays de l'hémisphère Sud nécessitent (en général) un régime particulier.